

TALENCE
GRADIGNAN
VILLENAVE-D'ORNON



Bordeaux, le 29 septembre 2025

DEMARRAGE CHANTIER BUS EXPRESS – LIGNE I

Première étape : déplacement des réseaux

Dans le cadre du projet de construction de la ligne de **Bus Express Pellegrin - Thouars – Malartic (Ligne I**), **des travaux de déplacement des réseaux** vont démarrer au niveau de la rue de Canolle à Bordeaux (voir plan au dos).

Ces travaux débuteront à partir du lundi 6 octobre 2025, pour une durée de 3 semaines.

Ces travaux des concessionnaires consistent à libérer les zones destinées au bus et à dévier les réseaux : eau, assainissement, gaz, électricité, téléphone, internet, réseaux télécom, etc. qui ne peuvent pas rester sous la future ligne de bus express.

Des nuisances sonores pourront être occasionnées lors de ces interventions en journée. Les accès aux propriétés des riverains, aux entreprises, aux commerces et aux services de secours seront maintenus.

Les travaux d'aménagements urbains de voirie débuteront dans un second temps, au 2^e trimestre 2026. Il s'agira notamment, de travaux d'aménagements de chaussée et trottoir, de la construction des stations, de la réalisation des espaces verts, etc. Des lettres d'information vous seront adressées à cette occasion de façon régulière.

La mise en service de la ligne I de Bus Express est prévue pour début 2028.

Planning du chantier



L'équipe projet est à votre écoute.

Pour toute question liée au déroulement de ces travaux, vous pouvez contacter votre médiateur de chantier : **06 69 43 57 35 - mediation.chantier.bex-i@bordeaux-metropole.fr**







Travaux concessionnaires au niveau de la rue de Canolle à partir du 06/10/25



Vos contacts utiles durant le chantier

MODIFICATION RÉSEAU TBM

Pour les **modifications sur le réseau Bus** en lien avec les travaux, vous pouvez contacter TBM : au **05 57 57 88 88** ou sur <u>infotbm.com</u>

COLLECTE DÉCHETS MÉNAGERS

Les lieux de collectes peuvent être modifiés en fonction des phases de travaux. Le Service de la collecte de Bordeaux Métropole vous en informera. Pour toute question à ce sujet, contactez le 0 800 22 21 20 (appel gratuit).

EN CAS DE COUPURES D'ÉNERGIE

Vous constatez une coupure imprévue (gaz, eau, électricité, opérateur téléphone ou Internet...), prévenez tout de suite votre fournisseur d'énergie ou réseau télécom. Son numéro se trouve sur votre facture. Informez ensuite la médiation de chantier.

ASTREINTE CHANTIER

En cas **d'urgence liée à la sécurité sur la voie publique**, pendant la nuit et le weekend, vous pouvez contacter
Bordeaux Métropole au **05 56 99 84 84**

COMMISSION D'INDEMNISATION AMIABLE

Pour les commerçants et professionnels, vous pouvez contacter le service au 05 56 99 89 18 ou par mail cia@bordeaux-métropole.fr

L'équipe projet est à votre écoute.

Pour toute question liée au déroulement de ces travaux, vous pouvez contacter votre médiateur de chantier : **06 69 43 57 35 - mediation.chantier.bex-i@bordeaux-metropole.fr**





